

Avis de constitution

SOCIETE « ENTREPRISE IMAM COULIBALY ADAMA » en abrégé «
EICA »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE BESSIKOI, Lot 2561,
Ilot 233

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/08/2024, et enregistrés au CEPICI le 25/10/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENTREPRISE IMAM COULIBALY
ADAMA » en abrégé « EICA »

Objet : BTP,
GESTION IMMOBILIER,
AMENAGEMENT FONCIER,
IMPORT-EXPORT,
COMMERCE GENERAL,
ASSURANCE,
INTERMEDIATION FONCIERE,
LEVEE DE FOND,
REPRESENTATION D'ENTREPRISE,
ELEVAGE,
AGRICULTURE,
TRANSACTION MONETAIRE,
ACHAT/ VENTE,
LOCATION MAISON, TERRAIN, VOITURE,
LOTISSEMENT,
ELECTRIFICATION,
DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de

commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE BESSIKOI, Lot 2561, Ilot 233

Dirigeant(s) M COULIBALY ADAMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-11921 du 20/11/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°71221/GTCA/RC/2024 du 20/11/2024

